



# Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale

Récit collectif



Septembre 2022



# Sommaire

Penser l'agroécologie territoriale

4

Les étapes d'un projet agroécologique racontées  
par cinq collectifs d'agriculteurs :



▪ Repérer les envies et les besoins  
sur un territoire

8



▪ S'engager en collectif

11



▪ Co-construire un projet agroécologique  
sur un territoire

14



▪ Elaborer et mettre en œuvre  
un plan d'action collectivement

21

Perspectives

24

Quelques initiatives inspirantes

25

Quels financements dans les territoires ?

26

Scénarii 2050 : en route vers la catastrophe ou l'idéal

27

A retenir

33

Glossaire

35

# Introduction

Les cinq organisations partenaires du projet ECLAT accompagnent depuis de nombreuses années des groupes d'agriculteurs dans leur changement de pratiques sur une grande diversité de territoires.

A travers des travaux communs, deux constats ont été partagés:

- les collectifs d'agriculteurs en transition agroécologique sont confrontés à une multiplicité d'enjeux agroenvironnementaux et mobilisent une pluralité d'acteurs et d'organisations ;
- les politiques publiques agricoles ne considèrent pas suffisamment cette modalité d'action comme le levier essentiel de la transition agroécologique et territoriale.

Ces constats sont à l'origine du projet ECLAT, lauréat à l'appel à projet « Mobilisation collective pour le Développement Rural » du Réseau Rural Français en 2018 et financé pour 4 ans.

Ce projet s'est appuyé sur des expériences « laboratoires » de terrain avec cinq sites pilotes qui ont mobilisé des acteurs divers pour penser collectivement un projet agroécologique de territoire : l'Adar Civam (Indre), l'Addear 42 (Loire), la Cuma Lot Environnement (Lot), le GDA de la Thiérache (Ardennes) et le Grapea Civam (Vendée).

Ces projets ont été accompagnés, mis en réseau et analysés par une mise en débat élargie favorisant la réflexivité collective sur les actions mises en œuvre et les méthodes employées.

Afin de restituer la richesse de ces travaux, notre choix s'est porté sur un format de « récit collectif ».

Ce document présente les différentes étapes d'un projet de transition agricole sur un territoire, telles que nous les avons étudiées sur les territoires. Ces étapes sont illustrées par des témoignages : agriculteurs et animateurs de groupes, techniciens et agents de collectivités, d'association environnementale ou de l'administration... Cette publication est destinée à toute personne s'intéressant à la transition agroécologique et à sa mise en œuvre opérationnelle.

# Penser l'agroécologie territoriale

L'agroécologie désigne une approche agricole globale dérivant d'agronomie et d'écologie. Cela implique de valoriser au mieux les processus naturels des écosystèmes et de réduire le plus possible les intrants extérieurs (carburant, engrais, pesticides, etc.). Pour les chercheurs, il s'agit aussi d'une discipline qui étudie l'ensemble des processus écologiques (naturels) appliqués à l'agriculture. Pour d'autres, ce terme est utilisé pour désigner des mouvements sociaux de développement agricole de réappropriation des facteurs naturels de l'activité agricole par les paysans.

Ainsi, les productions agricoles basées sur l'agroécologie sont respectueuses de l'Humain et de l'environnement, reposent sur des solutions fondées sur la Nature et réintègrent les cycles et les équilibres naturels.

C'est pour nous une version agricole du développement durable. La Nature ne crée pas de déchets. Ainsi, en agroécologie, les déchets des uns sont les matières premières d'autres (ex: cycle du carbone et de l'azote).

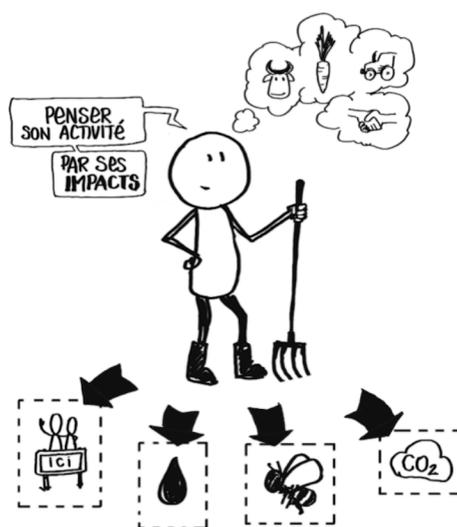
L'optimisation des ressources est également au cœur de l'agroécologie : eau, énergies, travail du sol, intrants, etc.

C'est un système économe et le plus autonome possible, avec une dimension territoriale. Les agriculteurs pratiquant l'agroécologie ont une stratégie d'indépendance vis-à-vis des intrants et des machines.

Ainsi, l'agroécologie est une démarche de changement des pratiques des agriculteurs pour mieux les inscrire dans le territoire et les écosystèmes, en lien avec d'autres acteurs. De ce fait, elle s'adapte sans cesse et prend de multiples formes. Elle s'inscrit sur le long terme pour permettre d'être autonome, économe et donc, efficace.

Ainsi, qu'elle soit en bio ou en conventionnel, elle questionne sur les réelles motivations (Santé ? Économie ? Ancrage territorial ?), cherche l'équilibre entre production et vivant, et vise à évaluer les services rendus : environnementaux, sociaux, économiques...

Dans le projet ECLAT, nous avons analysé la gestion par des collectifs agricoles de biens communs agroenvironnementaux. La définition commune de "bien commun agroenvironnemental" sur laquelle nous nous sommes mis d'accord est : une ressource naturelle (une composante de l'écosystème) dont l'état est impacté (de manière positive ou négative) par l'activité agricole. La valeur de ce bien commun dépend de l'importance accordée par les acteurs du territoire. L'agroécologie prend en compte l'influence de l'activité agricole sur les biens agroenvironnementaux et ses acteurs cherchent à mieux le faire connaître.



Source Adrien Boulet, TRAME:



## Quelques repères

Le terme “agroécologie” apparaît à la suite du rapport Meadows (1972) qui décrit l'idée selon laquelle notre système de développement est basé sur une croissance infinie dans un monde avec des ressources finies (et donc impossible !). Les paysans, pendant des siècles, pratiquaient l'agroécologie naturellement. On peut se souvenir que cette approche est apparue au moment où se construisait un modèle de production agricole qui s'appuyait surtout sur des intrants chimiques et la mécanisation du travail pour augmenter et sécuriser des productions les plus standardisées possible.

De nombreux agriculteurs l'ont compris et se sont engagés dans des démarches pionnières, en changeant leurs pratiques et leurs systèmes. Et, progressivement, l'agroécologie est apparue d'autant plus pertinente qu'elle se pense sur un territoire.

C'est en 2014-2015 que ce concept se répand en France sous l'impulsion du gouvernement et de la loi d'avenir pour l'agriculture, projet politique d'agroécologie pour la France. La dimension territoriale y est présente et implique tous les acteurs du territoire, agricoles ou non.

Aujourd'hui la société fait face au changement climatique, mais aussi à l'opacité du système alimentaire (la multiplicité des intermédiaires, les crises sanitaires et agricoles, les divers scandales, ...).

En outre, des enjeux spécifiquement agricoles apparaissent : le nombre d'actifs agricoles baisse continuellement, la taille moyenne des exploitations augmente, elles peinent à se transmettre et à embaucher, notamment dans des territoires ruraux où l'activité diminue. Les citoyens ont envie de remettre du sens et de la transparence dans l'alimentation. Dans ce contexte, l'agroécologie se pose comme une réponse fiable.





## Des bénéfices pour l'ensemble des acteurs du territoire



### Avec l'agroécologie territoriale, c'est la vision long terme qui est privilégiée

Les démarches territoriales engagent un collectif à se tenir garant des objectifs et de leur mise en œuvre, concordant avec les orientations politiques du territoire et les cadres financiers existants : elles s'inscrivent donc dans un temps long et en adéquation avec l'ensemble des acteurs, du consommateur à l'agriculteur en passant par les collectivités territoriales. Ces démarches s'intéressent à l'impact au-delà d'une ferme, elles reposent sur l'engagement de tous dans la gestion de l'eau, de l'air, des sols et de la biodiversité.

#### Une valeur ajoutée pour l'ensemble des acteurs locaux

- Partage des problématiques et des enjeux territoriaux
- Partage des responsabilités, du poids des changements de pratiques et des contraintes
- Définition de réponses communes
- Reconnaissance et valorisation du travail de l'agriculteur par les habitants et les consommateurs
- Installation d'une vision globale de l'agriculture sur un territoire : complémentarité des productions, des cadres et des subventions.
- Souveraineté alimentaire et énergétique

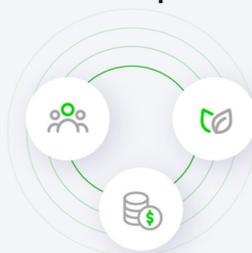


### Zoom sur les bénéfices pour les agriculteurs...

#### Des bénéfices sociaux

##### Amélioration des conditions sociales

- Lutte contre l'isolement
- Apport de confiance et d'estime de soi
- Sens et plaisir au travail
- Amélioration du bien-être au travail
- Remise en adéquation du travail avec les valeurs
- Simplification et réduction du temps de travail, après stabilisation du système agroécologique (exemple : un élevage laitier qui maximise et optimise le pâturage)
- Entraide et efficacité (liée à l'adhésion à une Cuma par exemple)
- Coopérations et partage des compétences
- Renouveau, transformation du métier



#### Des bénéfices économiques

##### Optimisation de la rémunération

- Amélioration de la rémunération des agriculteurs grâce aux baisses de charges
- Valorisation et/ou diversification des produits
- Rétribution des efforts consentis en accord avec la collectivité territoriale (exemple : première étape vers l'agriculture biologique ou un nouveau débouché dans le cadre d'un PAT\*) et/ou les entreprises privées
- Économies d'échelle grâce à la mutualisation du matériel agricole et des investissements en commun
- Utilisation moindre des intrants, le système étant économe et autonome

#### Des bénéfices environnementaux

##### Préservation des écosystèmes

- Richesse organique des sols qui ralentit leur dessèchement
- Rétention de certains polluants, ralentissement de l'écoulement de l'eau et contribution au stockage du carbone
- Création de réservoirs de biodiversité
- Vertus agronomiques et intérêt paysager des prairies et couverts végétaux adaptés
- Optimisation des cycles naturels grâce à la complémentarité entre ateliers et entre espèces (carbone, azote, couverture végétale, populations de ravageurs, etc.) et à la limitation du recours à des solutions exogènes (intrants).

\* Voir glossaire



Le déploiement de l'agroécologie territoriale modifie à terme le paysage et la qualité de vie des habitants du territoire. Les bénéfices environnementaux ont des effets positifs sur de nombreux secteurs d'activité et domaines : emploi, tourisme, loisirs de plein air, économie locale, visibilité, vivre-ensemble, fierté d'appartenance... Le contexte et les enjeux présents incitent à pousser ce modèle afin d'éviter des crises futures.

● Bénéfices techniques : des expériences sécurisées et des leviers agronomiques mieux maîtrisés.

Simplification et réduction du temps de travail, après stabilisation du système agroécologique (ex : élevage laitier qui maximise et optimise le pâturage), renouveau/transformation du métier, de l'entraide et efficacité (lié à la CUMA par exemple) et par conséquent un bien-être au travail amélioré ; les complémentarités entre ateliers, entre espèces permettent d'optimiser les cycles naturels (carbone, azote, gestion de la couverture végétale et des populations de ravageurs...) en limitant le recours à des solutions exogènes (intrants).



66

*Le paysage et la biodiversité sont aujourd'hui mieux pris en compte dans les plans d'actions mis en place par les politiques sur le territoire depuis environ 5 ans. Au cœur des dynamiques des collectifs, une volonté d'autonomie avec des agriculteurs et des agricultrices qui reprennent la main, qui souhaitent aussi communiquer positivement sur leur métier, réfléchir ensemble sur comment on progresse et on communique en agroécologie, sur la vie du sol, les circuits-courts...*



### Et l'agriculture biologique dans tout ça ?

L'agroécologie comprend l'ensemble des pratiques d'agriculture biologique. Le label AB donne un cadre et une structure en imposant des règles sur les produits utilisés, leur quantité, leur fréquence, l'obligation d'apporter des justifications pour les traitements phytosanitaires, etc.

C'est un cahier des charges qui pose une obligation de moyens.

Le label AB indique que les agriculteurs n'emploient pas de pesticides et d'engrais de synthèse. Si cela se traduit souvent par une attention particulière vis-à-vis de la biodiversité, de la vie des sols et de la ressource en eau et en énergies fossiles, le label ne garantit pas que les pratiques n'aient aucun impact et soient cohérentes avec les potentialités et écosystèmes du territoire.

1



2



3



4



# Repérer les envies et les besoins sur un territoire

Les agriculteurs, dans leurs activités au quotidien, gèrent les ressources naturelles nécessaires à leur métier et, en premier lieu, le sol et l'eau.

Ils sont soucieux, pour la plupart, de préserver ces ressources, et sont confrontés à des changements de pratiques qui viennent tout d'abord d'un constat sur le terrain : une situation insatisfaisante ou une volonté profonde d'évolution.

C'est alors qu'une idée germe, seul ou en collectif d'agriculteurs, pour répondre au mieux à cette envie.

Le projet évolue ensuite grâce notamment au collectif et au partage entre pairs puis se co-construit avec les acteurs territoriaux dans le cadre de projets agroécologiques.

En effet, les collectifs d'agriculteurs, par leurs habitudes de travail, les échanges qu'ils permettent, les formations qu'ils mettent en place, sont un levier important pour repérer les problématiques communes auxquelles sont confrontés les agriculteurs d'un territoire.

Ces collectifs peuvent également s'appuyer sur des travaux de recherche avec des personnes disposant de temps et d'encadrement pour aller à la rencontre des agriculteurs et prendre le temps d'analyser des enquêtes de terrain.

En revanche, ce repérage n'est effectif qu'à condition que les collectifs fonctionnent, c'est-à-dire si leurs membres parviennent à se rencontrer assez souvent, si une animation est en place.

D'autres modalités de repérage de problématiques peuvent être liées à des questionnements prioritairement d'ordre économique de la part des agriculteurs (via des associations comme Solidarité Paysans par exemple ou dans le cadre d'une réflexion autour d'un nouvel atelier ou d'une nouvelle filière) qui amènent à réinterroger plus globalement le système de production jusqu'à son intégration dans le territoire.

## Des préoccupations économiques agriculteurs à une réflexion territoriale

Pour les agriculteurs du collectif Cuma Lot Environnement, inscrit dans un territoire rural à dominante élevage, la problématique est d'abord économique avec une forte dépendance aux marchés extérieurs (notamment en bovins allaitants). Pour que les agriculteurs soient plus résilients et puissent vivre de leur métier sur leur territoire, en lien avec les consommateurs locaux, il leur est nécessaire de repenser leurs pratiques pour développer des produits ou des productions à forte valeur ajoutée (ex. énergie solaire), davantage orientée vers la consommation locale.





L'enjeu est aussi de partager le diagnostic de repérage réalisé avec les autres acteurs du territoire pour construire, collectivement, les réponses à apporter. Il peut parfois s'agir de confronter les constats / diagnostics faits par les agriculteurs avec des analyses / études que peuvent avoir fait des bassins versants ou des syndicats d'eau, autour de la qualité de l'eau par exemple.

Plusieurs cas sont repérables à travers l'expérimentation des sites dans le cadre du projet ECLAT.



## D'un projet d'agriculteurs sur les semences paysannes à une réflexion multi acteurs

L'ADDEAR 42 a progressivement élargi sa réflexion pour faire émerger une problématique commune aux acteurs du territoire.

Concernant l'objet même de l'expérimentation, l'association a évolué dans sa réflexion au cours des 4 dernières années. En effet, souhaitant travailler à l'origine sur les semences paysannes, elle a finalement élargi la question à l'autonomie territoriale, protéique et alimentaire. Ce périmètre englobe à la fois la diversification des productions à la ferme « l'herbe pour les ruminants, les graines pour l'alimentation humaine » et permet de développer les filières alimentaires locales.

La démarche de concertation avec les acteurs du territoire s'est concrétisée avec l'organisation de deux journées d'échanges et de débats en novembre 2019 et février 2020.

Par ailleurs, sur la méthode en tant que telle, l'ADDEAR 42 a aussi fait bouger les lignes. Ainsi, l'association, plutôt habituée à des échanges bilatéraux, a organisé un événement multi-partenarial.

*En règle générale, on n'a pas trop envie d'aller vers des trucs multi-partenariaux ; on connaît des gens qui l'ont tenté avec des Communautés de communes et de nombreux acteurs sur la création d'un espace test agricole par exemple, et finalement cela n'a pas abouti.*

*Les trucs multi-acteurs c'est complexe, il y a beaucoup d'enjeux que l'on ne maîtrise pas... Et puis finalement, au cours du projet, nous avons commencé à réunir différents acteurs de façon informelle autour de nos questions.*

*Avant ECLAT, nous n'avions pas de légitimité à organiser une démarche de dialogue territorial : jamais nous n'aurions réuni toutes ces personnes si on n'avait pas été dans ECLAT. On a commencé à lister les différents objectifs sur lesquels on s'accordait ; on les a décliné en objectifs opérationnels et finalement cela a dessiné un plan d'actions large.*

*Parfois des actions étaient déjà menées par certains sur le territoire, mais pas par d'autres. Un diagnostic a été fait ; il y a eu une volonté de voir avec les Communautés de communes ce qui manquait, ce qui pouvait être financé... Depuis, cela a pris une forme institutionnelle avec les élus, mais on est vigilants à ne pas se laisser embarquer dans les enjeux des uns et des autres. Là, on est vraiment en co-construction avec tous les acteurs. Il faut qu'on reparle de la gouvernance et de la prise de décisions...*





## Repérer les signaux faibles pour concevoir et adapter des politiques publiques

Le repérage de signaux faibles est un enjeu important, nécessaire à la conception de politiques publiques et à leur adaptation. La mission principale de la DRAAF est de décliner en région les politiques publiques qui sont conçues et décidées au niveau national. La traque à l'innovation fait d'ailleurs partie des engagements demandés par le ministère en charge de l'agriculture au réseau des chambres d'agriculture et à certains ONVAR dans le cadre de l'attribution des crédits publics de l'Etat dédiés au développement agricole (CASDAR).

La DRAAF a de nombreuses missions qui se déclinent dans les domaines suivants:

- la compétitivité des secteurs agricole, agroalimentaire et forestier et le développement des synergies entre performance économique et qualité environnementale en s'appuyant sur le projet agroécologique ;
- la valorisation des produits agricoles et forestiers par une politique de filière et une compétitivité renforcée des industries agroalimentaires ;
- la sécurité et la qualité sanitaires de l'alimentation, des animaux et des végétaux au service de la santé de nos concitoyens ;
- l'autorité académique sur l'enseignement technique et supérieur agricole ;
- la production de données, d'études pour éclairer les décisions.

L'agroécologie est l'une de ces missions. Elle est transversale par nature, et se décline donc à travers les différentes politiques et les différents services. Les agents sont, dans le cadre de la mise en œuvre de leurs missions et à travers de multiples actions, au contact des porteurs de projet, des usagers, des organisations, des acteurs de l'enseignement et de la recherche et sont en réseau avec les directions départementales interministérielles. Cela permet de participer au repérage des besoins, des idées et des signaux faibles, bien que cela ne fasse pas partie des missions premières de la DRAAF.

Ainsi, chaque agent essaie d'être à l'écoute via divers moyens : des appels à projets qui font remonter des projets (collectifs d'agriculteurs, projets de RID, investissements, projets territoriaux comme les PAT, etc.), des contacts inter-personnels, des concours (Trophées de l'Agroécologie ou de la bioéconomie par exemple).

Un autre moyen est de creuser un sujet à partir d'un dossier, de la bibliographie, d'articles de presse, de rapports d'audit, d'entretiens, de restitution de projets de recherche... avec des repérages sur Internet ou les réseaux sociaux professionnels ou encore via des projets de R&D.

La DRAAF anime un réseau de directions départementales interministérielles (dont les DDT) sur lequel nous pouvons nous appuyer car elles sont davantage en contact direct avec les agriculteurs ou des porteurs de projets. Nous les sollicitons d'ailleurs dans divers comités ou pour apporter leur connaissance de terrain sur certains dossiers.

Néanmoins, ce repérage n'est pas aisé. Pour qu'il soit systématique et productif, il nécessiterait un travail complexe en termes de méthodologie et d'organisation institutionnelle. La DRAAF y participe de manière non formalisée par l'animation de réseaux, les liens avec les responsables professionnels et le financement de projets, en RID notamment, mais sans le mettre en œuvre directement.

**Annick Jordan**



DIRECTION RÉGIONALE DE L'ALIMENTATION,  
DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT



1



2



3



4



# S'engager en collectif d'agriculteurs

La création d'une dynamique collective entre agriculteurs est nécessaire à la mise en œuvre d'un projet d'agroécologie territoriale. Celle-ci peut émerger d'un réseau existant (CUMA, CIVAM...) ou être créée en parallèle de l'avancée du projet.

Dans le premier cas de figure, l'objectif est d'identifier au sein des adhérents du ou des réseaux associé(s) des questions fédératrices.

Dans le deuxième cas de figure, il peut aussi s'agir, avec un projet plus avancé, de solliciter directement les adhérents du territoire concerné en explicitant les plus values qu'ils peuvent espérer en participant.

Dans ce cas, les moyens d'animation seront souvent plus importants et devront, dans la mesure du possible, intégrer des approches individualisées en lien avec les préoccupations directes des personnes et avec le projet.

Différents arguments peuvent motiver les agriculteurs à rejoindre un collectif, en fonction de leur profil et de leurs priorités.

## Une enquête pour mobiliser un collectif autour d'un projet

En début de projet ECLAT, le GRAPEA souhaitait travailler autour d'un dispositif co-construit avec les pouvoirs publics pour favoriser l'autonomie technique des exploitations, c'est-à-dire limiter l'usage d'intrants provenant d'une origine lointaine. La question de l'échange de ressources comme levier d'autonomie technique était posée.

Pour cela, les agriculteurs administrateurs de l'association pilotant le projet ont initié une enquête en ligne, avec l'appui de l'animateur chargé du projet ECLAT et d'une stagiaire. Cette enquête visait à recenser les ressources disponibles et les besoins des adhérents : fourrages et concentrés pour les animaux, fertilisation, semences....

Au total, un tiers d'entre eux ont répondu (environ une quarantaine).

Ainsi, même si le projet a ensuite été réorienté à une échelle plus locale du fait de l'opportunité d'un appel à manifestation d'intérêt « Paiement pour Service Environnementaux », ce travail a permis de préparer les adhérents.

Pour les administrateurs et l'animateur, l'enquête a confirmé la pertinence de la thématique (taux de retour d'environ 40 %) et de disposer de repères facilitant la suite de la démarche.

Grâce à cette étape, l'appropriation du projet envisagé dans ECLAT par l'ensemble des membres du Conseil d'administration du GRAPEA a été simple. Cela a aussi permis d'être réactif lorsque l'appel à manifestation d'intérêt PSE est sorti et que le territoire de la Communauté de communes de Pouzauges s'est positionné.

Par la suite, ce premier travail a servi de fil conducteur dans les propositions de critères techniques du cahier des charges PSE formulées par le GRAPEA.

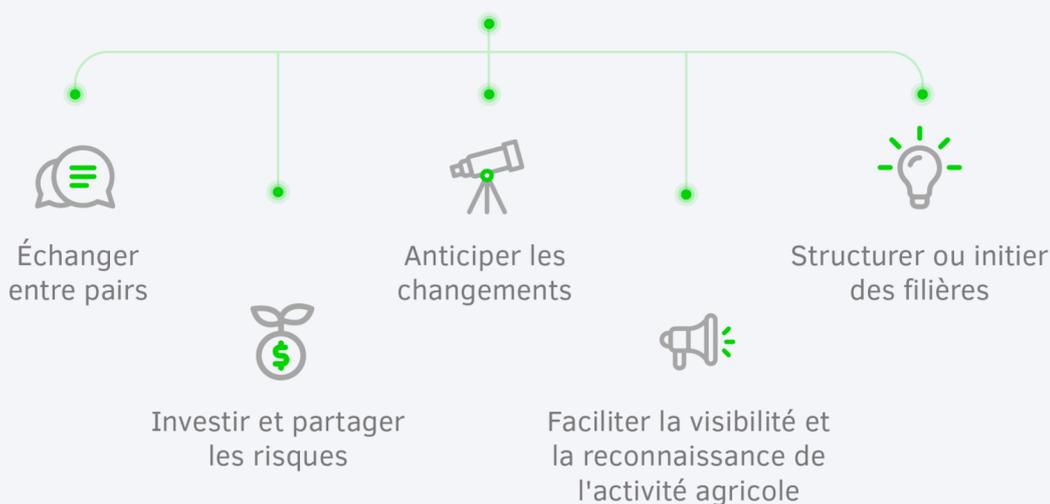




Le collectif peut être :

- un outil de réflexion, d'analyse de son système et de ses pratiques en période de questionnement. Il permet d'avoir un regard extérieur et bienveillant de ses pairs. Le collectif multiplie les points de vue et les expériences.
- une aide pour anticiper les changements et réduire les difficultés s'il s'agit de questionnements en lien avec les problématiques environnementales sur lesquelles les agriculteurs sont sensibilisés et/ou interpellés par leur famille, leurs amis ou des habitants.
- un moyen pour initier et structurer des filières, pour ceux qui souhaitent développer des cultures de diversification par exemple ou augmenter la valeur ajoutée d'une partie de leur production. Il peut aussi être un moyen pertinent en vue de créer des circuits courts de distribution, de s'organiser d'un point de vue logistique.
- un levier pour l'investissement : investir à plusieurs dans un équipement, un matériel peut diminuer le coût initial et permet de partager le risque.
- une caisse de résonance : l'activité agricole n'est pas toujours bien identifiée, connue et reconnue sur les territoires. Le collectif permet d'avoir un impact plus important sur le territoire; d'être plus visible vis-à-vis des autres acteurs; ce qui peut faciliter l'obtention de moyens d'accompagnement...

## Rejoindre un collectif d'agriculteurs pour :





## Le nécessaire mais difficile engagement de tous

L'objectif initial du GDA de la Thiérache était de faire reconnaître des pratiques agroécologiques vertueuses pour l'environnement mises en place par les agriculteurs sur le territoire.

Le GDA ne souhaite pas seulement être porte-paroles des agriculteurs mais que les agriculteurs soient acteurs et force de propositions tout au long de ce projet puisqu'ils seront les bénéficiaires des dispositifs mis en places. En effet, le GDA a pour vocation d'être un support pour dynamiser le groupe. Sans la participation des agriculteurs, il ne peut y avoir de collectif. La sensibilité des agriculteurs pour l'environnement est bien présente mais n'est généralement que partiellement exprimée à cause du risque encouru.

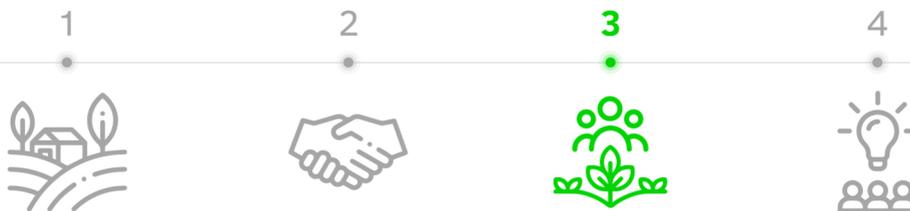
En effet, la rentabilité et la sécurité économique de l'exploitation priment sur l'aspect environnement.

C'est pour cela que l'engagement des agriculteurs dans une démarche agroenvironnementale est motivée par la compensation financière du risque auquel ils s'exposent.

Cependant, malgré plusieurs communications auprès des adhérents, nous n'avons pas réussi à impliquer sur le long terme les agriculteurs dans ce projet, qui n'est pas dans leurs habitudes.

Le caractère politique donné à ce projet, à travers des réunions de concertation avec les représentants des acteurs locaux, semble bien loin du domaine technique dans lequel les agriculteurs se sentent à l'aise.





# Co-construire un projet agroécologique sur un territoire

Les territoires sur lesquels l'interconnaissance et la coopération entre acteurs (agricoles ou non) sont fréquentes sont plus propices à l'agroécologie territoriale puisque cela facilite les arrangements de proximité et la production et la circulation des connaissances. Ainsi, s'entourer de multiples acteurs permet de :

- Mieux cibler les enjeux et les problématiques du territoire pour trouver des réponses communes ;
- Avoir plus d'impact que la somme d'initiatives isolées en définissant des réponses collectives adaptées (coopération et partage des compétences, vision globale des écosystèmes locaux, de l'agriculture d'un territoire et de la complémentarité des productions) ;
- Rendre les initiatives plus pérennes, notamment financièrement, grâce au collectif garant des objectifs, de leur mise en œuvre et inscrits dans les enjeux et les orientations des politiques territoriales (en réponse aux attentes de la société et des consommateurs).

Chaque projet d'agroécologie territoriale nécessite d'identifier des acteurs clés de son territoire, ayant un lien à l'agriculture et à l'écologie. Le but est de former un collectif multi-acteur diversifié, dont les composantes varient, en fonction des parties prenantes mobilisables à un instant T.





## Quatre réunions de concertation pour se connaître entre acteurs d'un même territoire

Le GDA de la Thiérache est parti d'un constat: *"La clef d'entrée, ce n'est pas l'agriculture, mais les acteurs"*.

Les membres du groupe, en particulier Cyrille Ducat, très impliqué dans le projet, ont donc pris contact avec la principale communauté de communes et les deux agences de l'eau (Seine-Normandie et Rhin-Meuse), avec comme objectif de faire connaissance. Ils ont également contractualisé avec leur partenaire, l'association environnementaliste ReNard, qui a réalisé trois diagnostics biodiversité chez des adhérents. Puis, ils ont élargi le public cible en organisant un débat de proximité au printemps 2021 pour réunir les différents acteurs et construire ensemble un programme d'actions et de financement(s). Pour cette première réunion, étaient présents les communautés de communes Ardennes Thiérache et des Crêtes Préardennaises, le Parc Naturel Régional des Ardennes, l'association ReNard et la Chambre d'Agriculture. L'UDASA et la Fédération des chasseurs 08 étaient excusés.

Pour dresser le bilan, les participants ont été mis à contribution pour répondre à : *"Quelles sont les aides et les actions mises en place par vos structures en faveur de l'agriculture et de l'environnement ?"*.

Le constat est clair : les dispositifs sont nombreux, mais méconnus des agriculteurs. Parfois redondants en particulier sur les haies, sans cahier des charges commun, ils balayent un champ très large.

En outre, se posent des problèmes de circonscription territoriale (le PNR ne couvre pas toute la Thiérache) ou de différences administratives, voire d'impossibilité de cumuler plusieurs dispositifs.



A noter que dans ces projets, un des acteurs incontournables est à chercher du côté des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale) et en particulier, la Communauté de communes dans les territoires ruraux. En effet, cette entité favorise la construction d'un projet territorial multiacteurs par la connaissance transversale des acteurs présents sur le territoire, sa capacité d'animation de la mise en relation des acteurs et sa capacité à mettre en place des dispositifs d'incitation ou de soutien (aides, prêts, aide méthodologique au montage de projets...).

Par exemple, dans les projets des sites pilotes ECLAT, plusieurs EPCI ont été sollicités et/ou ont impulsé ces dynamiques territoriales, comme les Communautés de communes, les Communautés d'agglomération, les métropoles...





## L'ancrage territorial et la mobilisation des adhérents au service d'un projet multiacteurs

Suite au voyage d'étude ECLAT organisé au mois de janvier 2021 au Pays Basque, l'ADDEAR 42 a réaffirmé sa volonté de partager le projet de transition agroécologique qu'elle porte avec les autres acteurs du territoire.

S'appuyant sur ses forces historiques, et notamment sur l'ancrage territorial de ses adhérents, l'ADDEAR a souhaité mettre l'accent sur l'échange et la co-construction du projet avec les collectivités et les élus locaux.

Un évènement "CoTech - Filières" a été organisé avec plusieurs partenaires dans le but de montrer aux Communautés de communes du territoire le travail réalisé par les acteurs agricoles de terrain sur la structuration de filières de proximité.

L'objectif était, entre autres, de montrer aux collectivités qu'elles pouvaient s'appuyer sur des acteurs comme l'ADDEAR 42 sur ces thématiques et faire le lien entre les initiatives et projets portés séparément par les différentes collectivités.

Le projet porté par l'ADDEAR 42 s'est ainsi adapté aux besoins des collectivités et le périmètre d'actions a été redéfini.



66

## Une coopération fructueuse avec les agriculteurs

Le CPIE accompagne les agriculteurs du Haut Bocage Vendéen et notamment de la Communauté de communes du Pays de Pouzauges depuis de nombreuses années. Une des actions, portée par le CPIE, concerne l'accompagnement vers une gestion durable de l'arbre et de la haie dans les exploitations agricoles. Au fil du temps, plusieurs fermes du GRAPEA sont devenues des sites pilotes d'expérimentation pour le CPIE et des partenariats étroits se sont développés entre le GRAPEA et le CPIE.

Dans le cadre de l'expérimentation PSE, plusieurs temps d'échanges ont été nécessaires à l'ensemble des acteurs pour arriver à déterminer des objectifs communs et définir les critères du cahier des charges.

La bonne interconnaissance des structures et le partage d'une philosophie commune autour de l'agroécologie ont sans doute facilité le bon déploiement du dispositif sur le territoire.

**Pierre-Yves Marquis**





Avant tout, il est essentiel d'identifier des enjeux partagés.

Ainsi, le groupe peut provoquer des réunions bilatérales ou de concertation avec tous les partenaires pour aller plus loin dans un projet multi-acteurs. La réunion de concertation est, selon nous, indispensable au début du projet afin que tous les partenaires potentiels se connaissent les uns les autres.

Celle-ci peut être initiée par le collectif d'agriculteurs lui-même ou encore mieux, le collectif peut s'accorder avec la collectivité pour qu'elle porte et mène la concertation officiellement. Cela favorise la mobilisation de chacun du fait de la position neutre de celle-ci sur le territoire. Pour assurer cette neutralité, les entrées trop institutionnelles, qui appellent à des positionnements politiques, peuvent être minimisées.

## Plus de communication entre agriculteurs et citoyens

Suite aux difficultés rencontrées sur le terrain par les agriculteurs membres de la Cuma qui souhaitent s'engager dans des changements de pratiques et qui étaient confrontés à des désaccords de la part d'autres acteurs sur le terrain, Cuma Lot Environnement / Fermes de Figeac s'est rapproché de plusieurs partenaires :

- la DRAAF Occitanie pour mettre en place une concertation territoriale avec une phase de consultation des acteurs sur le devenir de l'agriculture lotoise ;
- la plateforme agroécologie d'Auzeville pour mener les essais de changements de pratiques.

C'est ainsi que la DRAAF a embauché une stagiaire pour initier la concertation avec une première étape de réalisation d'un audit patrimonial.

La Covid a retardé cette démarche mais aujourd'hui tout le monde est d'accord pour dire qu'aller vers plus d'agroécologie, c'est aller vers plus de communication et de partage d'expériences entre agriculteurs mais aussi entre les agriculteurs et les citoyens.



## Méthodologie : Construire une stratégie de mobilisation

Pour faciliter le dialogue attendu et s'assurer d'une mobilisation de chacune des personnes concernées, une telle démarche peut s'appuyer sur 4 principes d'action :

- solliciter les RÉSEAUX relationnels existants,
- provoquer des moments de PAROLE entre agriculteurs et autres acteurs du territoire,
- donner du SENS à ces paroles par rapport au territoire et aux enjeux,
- identifier les VOLONTÉS d'agir pour transformer ces paroles en actions.

Un exemple de démarche conduite au printemps 2019 sur la Baie de Concarneau par TRAME, a été articulé en 4 étapes :

1. Construire une stratégie d'invitation à des réunions d'expression, visant une participation la plus diversifiée possible et interpellant les habitants/personnes plutôt que les organisations ;
2. Animer 3 rencontres sur 3 territoires ;
3. Réunir des groupes de travail pour traiter les problèmes identifiés par les participants ;
4. Déterminer les suites à donner (partager les pistes identifiées, faciliter les initiatives des acteurs...).



Une fois la concertation passée, le collectif a pour mission de contribuer à la reconnaissance de la problématique dans les politiques publiques territoriales.

Un des objectifs est notamment de trouver des moyens de financer une partie des changements de pratiques nécessaires à la préservation du bien commun.



## Faire jouer les complémentarités entre acteurs

Nous sommes une association de protection de la nature et de l'environnement, avec de fortes composantes biodiversité et climatiques. Cela conduit à avoir un lien le plus fort possible avec le monde agricole, notamment l'élevage qui gère la majorité des surfaces du territoire sur lequel l'enjeu biodiversité est important.

L'ADAR nous apporte un lien au territoire et notamment au milieu agricole important. Très implanté, c'est le partenaire idéal pour travailler en relation avec les territoires. On peut s'appuyer sur son réseau d'agriculteurs pour la mise en œuvre d'actions de préservation de la biodiversité qui passe par exemple par la plantation d'arbres isolés ou la restauration de prairies permanentes.

En effet, le bocage suppose d'agir par différents moyens. Ainsi l'ADAR a poussé la logique de valorisation du bois bocager pour l'énergie. De notre côté, en tant que naturaliste, il peut y avoir des réactions de méfiance sur un tel objectif, avec le risque de surexploitation de la ressource et de destruction d'habitats précieux pour la biodiversité (ex: vieux arbres morts). Ainsi, la question centrale qui nous a animé a été de savoir s'il était possible de concilier valorisation en bois énergie et valorisation de la biodiversité.

Notre partenariat avec l'ADAR a pris forme autour des années 2008 à 2010 après la réalisation d'études, sur le Boischaut sud, sur la biodiversité et des focus sur l'identification des zones humides. Il a débouché sur une proposition commune construite en 2010, concrétisée en 2011, d'un montage de MAET sous l'égide du Pays de La Châtre. Ce partenariat a structuré notre relation qui a été un succès exemplaire et qui dure jusqu'à aujourd'hui.

Nous essayons de partager ce type d'expérience dans les réseaux des APNE car ce type de relation nous semble important. Réussir à avoir des complémentarités de ce type et construire des actions dans la durée, c'est inspirant pour d'autres situations. Cela n'est pas toujours simple, mais on avance !

Nous avons décidé ensemble d'y apporter une réponse positive dans la mesure où on prend en compte certains éléments pour une gestion durable du bocage. On peut aussi être complémentaires dans les réponses qu'on apporte aux collectivités et aux agriculteurs, qui sont les deux types d'acteurs principaux sur la gestion du bocage: l'ADAR apporte ses compétences d'animation, pour des collectifs d'agriculteurs notamment et Indre nature apporte ses compétences naturalistes. Beaucoup de formations d'agriculteurs sont ainsi animées par un binôme mixte de nos deux structures.

**Jacques Lucbert, président de l'association Indre Nature**





Pour cela, il s'agit d'abord de créer et entretenir le lien avec les services de collectivités. En effet, même si le choix est au final politique, il ne faut pas négliger le temps passé avec les services de ces structures qui jouent un rôle important dans la reconnaissance de la problématique.

Il sera donc intéressant de contacter le chargé de mission de la Communauté de communes et, selon les dispositifs existants et les thèmes, tisser la relation avec les gestionnaires de dispositifs. Ceci permettra de multiplier les canaux et d'assurer une certaine forme de lobbying auprès de la collectivité.

Par ailleurs, le collectif pourra faire en sorte de participer à la vie politique sur son territoire, pour se faire connaître, faire connaître les idées, collecter les besoins, et les attentes. Cela pourra passer vers l'extérieur du groupe, par des réunions publiques, des rencontres citoyennes (à organiser et investir), des actions de plaidoyer à

mener (développer son argumentaire selon les acteurs et multiplier les canaux de diffusion).

En interne, le collectif devra s'efforcer de partager les représentations, ceci afin de faire monter en compétences tous les membres du collectif en cas d'interpellation des politiques ou de communication nécessaires. En effet, s'ouvrir aux autres représentations est essentiel pour entendre, discuter, imaginer des solutions différentes.

Il pourra aussi être organisé des journées, moments d'échanges ou formations en invitant les élus et les agents.

Enfin, une stratégie de communication pourra être mise en œuvre avec des événements de communication. Le groupe sera alors force de proposition en termes d'actions et de projet (même en dehors des appels d'offres) auprès des collectivités ou services de l'État du territoire.

## Mise en place d'une MAEC sur la gestion des fougères en Pays Basque

Sur les pentes du Pays Basque, la récolte de la fougère est une pratique développée par quelques-uns. Les intérêts sont multiples : c'est une bonne litière, plus absorbante que la paille, et sa récolte permet de maintenir le milieu ouvert. Cependant c'est aussi un travail difficile. En effet, sur les fortes pentes, la récolte ne peut se faire qu'à la main. Ainsi, cette pratique tend à disparaître, notamment du fait du peu d'aides accessibles au regard des contraintes d'entretien.

Partant de ce constat, l'association de développement agricole et rural du Pays Basque (Euskal Herriko Laborantza Ganbara) et le Syndicat ELB (Euskal Herriko Laborarien Batasuna) préparent un argumentaire pour que le critère "pente" soit pris en compte dans l'attribution d'une MAEC valorisation des fougères.

A partir de cette classification de pente et grâce à un outil numérique permettant le zonage par catégorie de pente, et en estimant le temps passé et le coût de la main d'œuvre, les surcoûts liés à cette pratique ont été évalués. Les niveaux de rémunération ainsi estimés vont jusqu'à 1200 €/ha, sur des zones bien identifiées. Sur cette base, un groupe de travail a été mis en place avec la DRAAF et la région Nouvelle-Aquitaine afin de faire des propositions dans la PAC 2023. L'idée est d'avoir un système de saisie simple qui notifie sur TéléPAC.



66

## Le carrefour de la biodiversité : un lieu de rencontres, d'échanges et de co-construction

Rencontre qui mobilise élus, membres d'associations environnementales, agents de développement, agriculteurs et habitants du territoire, les Carrefours de la biodiversité sont des rencontres annuelles organisées à l'initiative de l'ADAR CIVAM depuis plus de 10 ans.

Autour d'une thématique choisie en fonction d'enjeux territoriaux et agricoles, cette rencontre permet de mettre en discussion des éléments de contexte, résultats d'étude ou autres constats afin de construire des propositions d'actions à décliner sur le territoire.

En 2021, la thématique de la gestion durable du bocage en Boischaud Sud a réuni 80 personnes. Au programme :

- Apports et mise en discussion : état de lieux des pratiques d'entretien des haies et des freins et leviers pour une gestion durable, présentation de l'outil « inventaire bocager communal » par Indre Nature, résultats d'une étude sur les Solutions Fondées sur la Nature par un bureau d'étude mandaté par l'Agence de l'eau ;
- Atelier de co-construction d'une boîte à outils de gestion durable du bocage autour de 3 axes : connaître, gérer ensemble, entretenir et valoriser, avec priorisation des actions envisagées et élaboration d'un programme d'action.

*D'une part, le carrefour permet de restituer ce que nous avons fait dans l'année, et donne de la visibilité à notre travail. D'autre part, à partir du Carrefour, on produit des éléments de synthèse et des propositions d'actions. Le fait qu'elles soient co-construites par une pluralité d'acteurs donne du poids à ces propositions que l'on va porter auprès des élus du territoire ou dans le comité de pilotage MAEC.*

Pour mobiliser, l'ADAR communique largement sur l'évènement, invitant représentant de l'État et de la région, élus locaux, structures de développement local, associations et habitants du territoire. *Certains élus contribuent à la diffusion, le bouche à oreille fonctionne de plus en plus... La question du PNR qui est en création sur le territoire a aussi mobilisé cette année. Le lien est fait avec les enjeux du territoire : attractivité, économie, éducation ...*

*Le point fort du carrefour c'est de réunir toutes les populations et de croiser les regards avec des tables rondes. Il permet de maintenir le lien avec les communes, de faire se rencontrer les agriculteurs et les collectivités et de définir une stratégie territoriale et des actions qui seront étayées dans de futures réunions de travail.*





# Elaborer et mettre en œuvre un plan d'action collectivement

Une fois mis à l'agenda politique, les acteurs peuvent définir des objectifs et un plan d'action pour imaginer des actions sur le territoire, œuvrant à la préservation de ce bien commun.

Les actions seront alors décidées en concertation avec les acteurs du territoire ou proposées par le groupe d'agriculteurs (qui les aura lui-même construites après avoir partagé des diagnostics et s'être accordés sur les enjeux de préservation/amélioration).



## Actions auprès des communes pour une gestion durable et concertée du bocage

L'ADAR, accompagnée d'Indre Nature, a multiplié les contacts et propositions auprès des communes du territoire pour informer et sensibiliser sur les enjeux de la gestion durable du bocage.

Divers espaces ont été mobilisés pour cela : rencontres avec les élus de communes ou Communautés de communes, interventions à la conférence des maires du territoire, interventions au conseil communautaire du Pays...

*Cela nécessite d'avoir des personnes motivées et de bons contacts parmi les élus, qui permettent d'insérer nos propositions d'interventions dans les ordres du jour des conseils municipaux ou communautaires.*

Ces rencontres ont fait émerger le besoin d'informations et de formation des agents communaux et des élus sur la gestion durable des haies et les cahiers des charges des agriculteurs engagés en MAEC. De plus il a pu être constaté la nécessité de poursuivre l'information et la formation auprès des agriculteurs sur l'intérêt des haies hautes notamment, l'enjeu d'instaurer un dialogue entre communes et agriculteurs sur la gestion des haies, l'alignement nécessaire sur les pratiques d'entretien, période et type de taille, entre communes et agriculteurs engagés en MAEC LINEA entretien des haies arborescente en particulier, mais aussi la nécessité de réfléchir à un meilleur équipement des communes pour la taille des haies.

En 2021, l'ADAR a organisé une première formation à destination d'une dizaine d'élus et d'agents communaux chargés de la gestion des haies. Plusieurs dimensions ont été abordées : présentation de la haie et du bocage (son statut, ses rôles), échange sur un document de gestion durable du bocage et les questions liées à l'entretien et à la sécurité, manipulation du matériel sur le terrain.

Par ailleurs, l'ADAR joue un rôle d'intermédiaire entre agriculteurs engagés en MAEC et communes pour s'accorder sur l'entretien de haies en bords de route ou chemins. Ainsi, sur une commune, les élus ont accepté de laisser l'entretien de haies à 2 des agriculteurs qui en ont fait la demande, leur permettant ainsi de les engager en MAEC.

*C'est un travail qui s'inscrit dans un temps long et qui s'appuie sur la création de partenariats avec les collectivités. Les pouvoirs publics doivent s'investir dans le maintien et l'entretien du bocage. Les financements de nos actions sont primordiaux pour faire évoluer les pratiques. La construction de programmes d'actions communs sur les territoires, qui concilie enjeux politiques et équilibre naturel du bocage, pourrait simplifier nos démarches et garantir de meilleures pratiques.*

Dans la suite, l'ADAR va poursuivre son action auprès des communes avec les Communautés de communes et le comité de préfiguration du PNR.



Ces actions seront pensées à plusieurs niveaux : sur les fermes, celles du collectif de départ puis toutes les fermes du territoire ciblé, entre agriculteurs ou dans les collectifs agricoles, à l'échelle du territoire et en partenariat avec d'autres acteurs.

Le collectif d'agriculteurs pourra avoir un rôle d'initiateur et d'accompagnateur pour la mise en place d'actions à l'échelle du territoire. La collectivité pourra accompagner la mise en œuvre de l'action du collectif d'agriculteurs, via de la mise à disposition de moyens (humains, techniques, financiers).

## S'appuyer des dispositifs concrets coconstruits localement pour accompagner des évolutions de système

La Communauté de communes du Pays de Pouzauges souhaite faire de la transition environnementale un de ses enjeux majeurs pour l'avenir du territoire. Cette démarche se décline à travers les 11 axes de son projet de territoire. Alimentation, paysage et cadre de vie, qualité de l'eau, biodiversité font l'objet d'actions concrètes mises en œuvre en collaboration étroite avec les communes et les acteurs du territoire.

Le dispositif Paiements pour Services Environnementaux (PSE) s'est mis en place sur la Communauté de communes du Pays de Pouzauges à la suite d'un appel à projet de l'Agence de l'Eau fin 2019.

L'appel à projet proposait d'orienter les actions autour de 2 grands sujets :

- Les pratiques agricoles
- La gestion des infrastructures agroécologiques

Ces deux axes font fortement écho à des enjeux majeurs du territoire : le maintien de l'élevage, la préservation du bocage, présent sur le Pays de Pouzauges mais qui s'érode, la qualité de l'eau (ruisseaux à potentiel salmonicole notamment). Le collectif constitué pour répondre à cet appel à projet, composé du GRAPEA, de la Chambre d'Agriculture, du CPIE Sèvre et Bocage et de l'EPCI a souhaité répondre sur les 2 volets. Un cahier des charges a été rédigé pour identifier les indicateurs sur lesquels s'appuiera le dispositif de PSE, en veillant à respecter les indicateurs imposés par l'Agence de l'Eau.

Les indicateurs pris en compte pour définir le niveau de rémunération concernant les pratiques agricoles sont :

- La % de prairies permanentes dans la SAU
- La part de prairies dans la SFP
- La diversité des espèces
- L'autonomie en concentré
- L'indice de fréquence des traitements

Concernant la gestion des infrastructures paysagères, ce sont :

- Le linéaire de haies
- Le % de zones humides
- La Communauté de communes comme chef d'orchestre

La collectivité a orchestré la constitution du collectif en impliquant les partenaires techniques et institutionnels que sont la Chambre d'agriculture, le GRAPEA, le CPIE Sèvre et Bocage et l'EPTB (Etablissement Public de Bassin Versant, en charge des questions de l'eau sur une partie du territoire correspondant à un bassin versant) Sèvre Nantaise.

La collectivité a également impulsé la mise en œuvre du dispositif auprès des agriculteurs en étroite collaboration avec le collectif. Un comité de pilotage composé des partenaires du collectif et élargi aux élus, ainsi qu'aux représentants du monde agricole, a été mis en place. Ce comité de pilotage suit et valide les orientations retenues.





66

## Un tiers lieu et une expérimentation pour mobiliser des acteurs locaux

Le projet de Cuma Lot Environnement, dans le cadre d'ECLAT, était la construction de la concertation territoriale sur Figeac, voire plus largement. Cette concertation associant différentes échelles et différents acteurs est complexe et de longue haleine.

Porté par la DRAAF Occitanie et la Plateforme Agroécologique d'Auveville (PFAE), le projet TAArGET (Transfert et Accompagnement à l'Arrêt du Glyphosate) initié sur le Figeacois était l'opportunité d'amorcer une concertation de ce que souhaitent les acteurs comme pratiques agricoles. C'est ainsi que Fermes de Figeac a participé à l'audit patrimonial piloté par la DRAAF, avec les acteurs agricoles et non agricoles souhaitant s'investir. Après 2 séances de travail, des pistes d'actions ont émergé. Ainsi l'EPLEFPA de Figeac propose de mettre à disposition un emplacement pour créer un « tiers lieu » de l'agriculture où pourront se rencontrer apprenants, consommateurs, agriculteurs..., espace dont le modèle de gouvernance et le cap précis reste à définir.

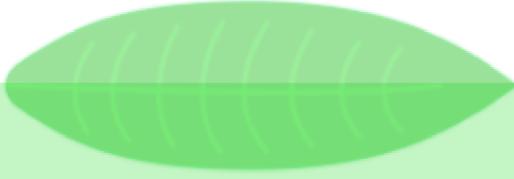
Le deuxième point central est l'acquisition de références techniques et leurs diffusions en partant du terrain et donc du travail des agriculteurs. En prenant la thématique de l'autonomie protéique des élevages combinée à la diminution des produits phytosanitaires dans un contexte de changement climatique et de nécessaire réflexion autour de la préservation des ressources, le groupe projet souhaite identifier les partenaires agriculteurs, techniciens, étudiants... pour créer des protocoles d'expérimentation et suivre ces pratiques pour remonter, exploiter et diffuser les résultats co-construits.

*Ces deux projets, tiers lieu et expérimentation, sont de gros challenges mais nous pouvons déjà nous féliciter de la mobilisation d'acteurs locaux, autour de la thématique agricole, ce qui prouve le rôle central de cette dernière pour notre territoire.*

**CUMA**  
| LOT ENVIRONNEMENT



# Perspectives



Penser et mener collectivement une transition agroécologique sur un territoire n'est pas un processus linéaire et fixé dans une temporalité inamovible. La transition agroécologique, par essence, implique un pilotage territorial car elle se pense à l'échelle de l'écosystème, et pas seulement à l'échelle de l'entreprise agricole, mais à celle d'un territoire et d'acteurs et d'activités variés, au-delà des enjeux de préservation de biens environnementaux, au-delà des questions de santé publique, au-delà des problématiques d'alimentation de qualité et accessible à tous.

L'agroécologie est ainsi, bien souvent d'abord une histoire de femmes et d'hommes. Engagés dans la mise en œuvre de changements de pratiques ou de choix de systèmes dans un contexte de territoire spécifique, en interaction avec les autres acteurs. A ce titre, la capacité des territoires à mettre ces acteurs en réseau, à soutenir et à accompagner les initiatives inspirantes nous semble un levier puissant pour la transition agroécologique de l'agriculture.

Pour les collectifs engagés dans Eclat, ces quatre années de travail avec leurs partenaires locaux, en réseau, s'inscrivent dans une dynamique de long terme, engagée depuis plus ou moins longtemps selon les groupes et qui se poursuivra après la fin du projet.

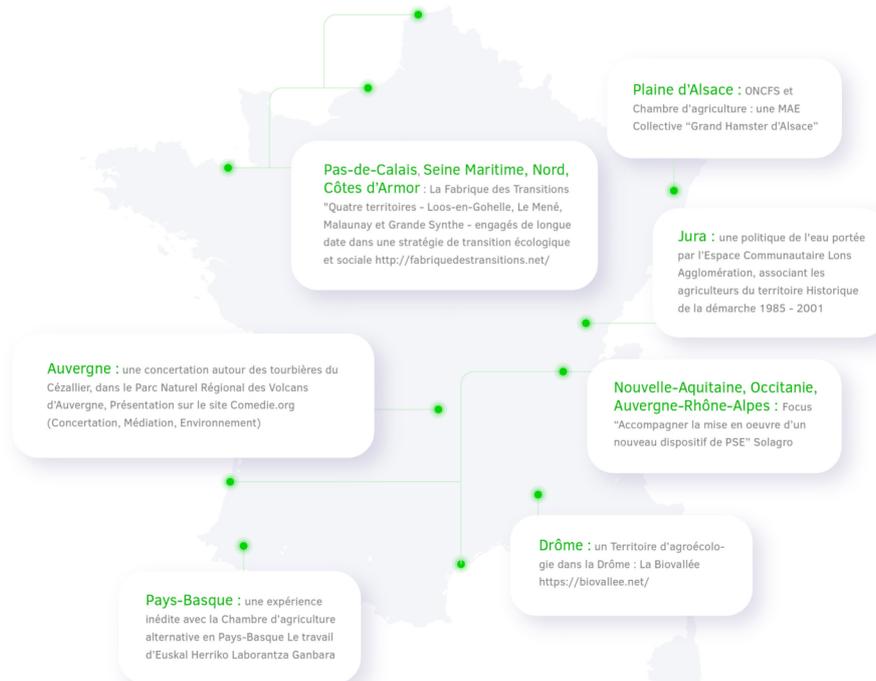
C'est dans cette perspective que les sites pilotes du projet Eclat s'inscrivent et continueront à mener leurs actions. Et c'est dans cette perspective qu'ils souhaitent partager leurs expériences et réflexion, pour inviter d'autres territoires, d'autres acteurs, d'autres collectifs agricoles à construire leur projet de territoire et les politiques publiques qui les soutiendront.



# Quelques initiatives inspirantes

Dans le projet ECLAT, certaines expériences ont inspiré les participants qui ont d'ailleurs réalisé deux voyages d'études, au Pays Basque et en Suisse. Voici un extrait de notre repérage d'initiatives locales.

## En France



## En Europe



# Quels financements dans les territoires ?



## L'agroécologie territoriale ne dispose pas d'un cadre de financement en particulier. Elle peut s'initier de multiples façons :

- Par des dispositifs de politique publique à destination des agriculteurs en transition agroécologique (voir la première partie)
- Par des outils de contractualisation proposés par des collectivités locales, des organismes publics ou des services déconcentrés de l'État afin de travailler à l'échelle d'un territoire pour préserver l'eau, le sol, la biodiversité, l'air... Ces outils peuvent également être mis en oeuvre en collaboration entre plusieurs collectivités ou entre collectivités et services de l'État (voir la deuxième partie).



### Dispositifs publics pour accompagner les agriculteurs

En 2021, le Ministère de l'agriculture dénombre plus de 1500 collectifs agroécologiques en France et plus de 25 000 agriculteurs\* accompagnés par les multiples dispositifs mis en place : Groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE), groupes 30 000, groupes émergence, groupes DEPHY Fermes, groupes opérationnels (GO) du partenariat européen d'innovation (PEI), ...

Les dispositifs publics pour accompagner les agriculteurs dans la transition agroécologique peuvent s'inscrire dans plusieurs cadres :

- Politiques dites "incitatives" du second pilier de la PAC, via les Programmes de Développement Rural et Régional (PDRR), les Mesures agroenvironnementales et Climatiques (MAEC), les Indemnités Compensatoires de Handicaps Naturels (Ichn), le partenariat européen d'innovation pour la productivité et le développement durable de l'agriculture (PEI-AGRI)...
- Politiques publiques nationales déclinées régionalement : GIEE, Ecophyto, Groupes 30 000, Groupes DEPHY, Trame verte et bleue (TVB), Financements spécifiques des Agences de l'Eau...
- De nouveaux cadres et dispositifs émergent. L'agroécologie a été reconnue dans le Code rural, le Code de l'environnement, les Directives européennes. La loi EGALIM d'octobre 2018 prônant des systèmes alimentaires territorialisés et une démarche participative d'inclusion, a installé le dispositif **Projet Alimentaire Territorial (PAT)**. Autre exemple, des Agences de l'eau ont souhaité appuyer le déploiement de paiements pour services environnementaux (PSE).



### Outils de contractualisation pour le développement rural

Contrats de ruralité, Contrats de réciprocité, Contrats de Pays, Chartes des Parcs Régionaux de France, Contrats de transition écologique (CTE), Contrats de relance et de transition écologique (CRTE), Pôles territoriaux de coopération économique (PTCE), Projets Agroenvironnementaux et climatiques (PAEC), Mobilisation de la compétence GEMAPI (gestion des cours d'eau par les communes)... L'expérience des initiatives locales démontre que les changements de pratiques et de systèmes agricoles peuvent également s'inclure dans ces formes de contractualisations territoriales issus des politiques de développement rural.

Une diversité d'acteurs est concernée, en tant que porteur de projet ou point contact : Collectivités territoriales, Parcs Naturels Régionaux (PNR), Agences de l'eau, Directions Régionales de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) et Directions Départementales des Territoires (DDT), Directions de pôles de développement économique, Groupes d'Action Locale (GAL) en lien au fonds LEADER (Liaison entre Actions de Développement de l'Économie Rurale), Chambres d'agriculture, Organismes Nationaux de Vocation Agricole et Rural (ONVAR)...



A l'heure actuelle, pour tout type de structure, si vous souhaitez connaître les dispositifs à l'oeuvre sur votre territoire, rendez-vous sur :

<https://aides-territoires.beta.gouv.fr>

\* Source (chiffres) <https://collectifs-agroecologie.fr>

# Scénarii 2050 : en route vers la catastrophe ou l'idéal

Lors du séminaire de clôture d'Éclat organisé en mai 2022, les agriculteurs et animateurs des sites pilotes ainsi que les membres de l'équipe projet nationale et quelques partenaires locaux ont pu travailler ensemble sur l'anticipation de ce que pourrait être, en 2050, l'agroécologie territoriale dans un cadre idéal et dans un contexte catastrophique.

Les deux scénarii qui vous sont proposés sont issus de ces échanges et mettent en scène deux agriculteurs fictifs, Christine (pour la trajectoire idéale) et Xavier (pour la trajectoire catastrophique). Ils pourraient s'appeler autrement, et l'histoire se dérouler ailleurs : toute ressemblance avec des personnes ou des situations existantes ou ayant existé ne saurait être que fortuite !

L'objectif est à la fois d'avoir un support pour provoquer la discussion entre agriculteurs et/ou collectifs d'agriculteurs sur les enjeux de l'agroécologie territoriale. Il peut également être un outil au service de la sensibilisation d'élus et/ou de techniciens de collectivités, de consommateurs et de citoyens. Les planches de bande dessinée sont volontairement caricaturales, afin de nous aider à interroger les mécanismes de la transition agricole et à appréhender nos différentes modalités de participation à des actions collectives et territoriales.

La BD est conclue par une infographie qui souligne les axes de réflexion à investiguer pour atteindre un scénario crédible de mise en œuvre de l'agroécologie territoriale en 2050, issu de la confrontation entre un cadre trop idéal et un contexte trop catastrophique pour être réalistes.



## Méthodologie : Devenez animateur d'un atelier d'échange autour de la BD

Lors d'une rencontre avec d'autres agriculteurs, avec un collectif ou une collectivité locale, voire dans le cadre d'une concertation multi-acteurs :

- Répartir les participants en sous-groupes: un (ou plusieurs) se concentreront sur le scénario idéal, l'autre (ou plusieurs autres) sur le scénario catastrophique
- Imprimer les planches de BD et les distribuer aux participants selon leur groupe
- Laisser un temps de lecture et d'appropriation à chacun. Chaque participant note sur des post-it ce qui l'étonne dans le récit qu'il a lu. A la fin de la lecture, chacun peut prendre la parole pour exprimer un de ses étonnements.
- Pour le ou le(s) sous-groupe(s) «scénario catastrophe»: laisser les participants imaginer les clés de succès qui auraient pu permettre à Xavier de dépasser les difficultés rencontrées pour co-construire un projet agroécologique de territoire.
- Pour le ou le(s) sous-groupe(s) «scénario idéal»: laisser les participants pointer les freins et obstacles qu'aurait pu rencontrer Christine en l'absence de cadre idéal pour mettre en œuvre le projet agroécologique de territoire.
- Si plusieurs sous-groupes travaillaient sur le scénario idéal: les rassembler en un seul groupe, de même pour le scénario catastrophique. Inciter les deux groupes à faire la synthèse de leurs échanges, en partant des thématiques évoquées dans l'infographie pour piocher dedans, les ajuster ou les enrichir.
- Nommer un référent qui présentera les conclusions de chaque groupe
- Réaliser un compte-rendu et l'envoyer à l'ensemble des participants pour poursuivre les échanges.



# Scénario catastrophe

En route vers la catastrophe pour Xavier !

De nos jours

Xavier a 45 ans, il est marié et a 2 enfants.

Il livre à une coopérative laitière.

Dans sa ferme, il y a 80 ha de céréales et 50 ha d'herbe pour 80 vaches laitières.

Il travaille avec un associé.

Sa ferme se trouve dans la Loire, entre bocage et plaine.

Xavier a trop de travail. Il se sent souvent débordé.

Il sait que son associé partira à la retraite avant lui. Il s'interroge donc sur la suite.

Il pense souvent aux 2 options qui s'offrent à lui.

1

Il pourrait prendre la décision de pérenniser son élevage en faisant évoluer son exploitation dans une démarche d'agroécologie territoriale.

Il valoriserait mieux ses haies dans une perspective énergétique.

Il chercherait ainsi à inscrire son élevage laitier dans une filière locale de qualité, à travers, par exemple, la mise en place d'une fromagerie.

2

Il pourrait racheter la ferme d'un de ses voisins pour agrandir son exploitation.

Il simplifierait son système en arrêtant l'élevage pour se concentrer sur une exploitation céréalière en monoculture.

Il s'entourerait d'un industriel agroalimentaire qui serait son interlocuteur unique, lui avancerait de l'argent pour les outils industriels et recevrait des préconisations précises de sa part.

# Scénario catastrophe

Pour trancher entre ces 2 options, il participe à des réunions d'agriculteurs qui cherchent à travailler avec les collectivités locales.

Leur objectif est de solliciter auprès d'elles un dispositif de soutien pour l'entretien des haies et du paysage.



Le dialogue est un échec, les initiatives locales rencontrant peu d'échos. Il n'y a pas de politique publique dédiée.

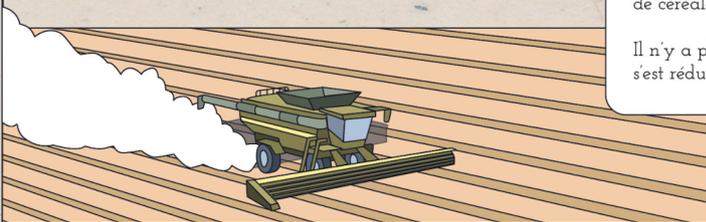


De plus, les habitants du territoire connaissent mieux le contexte mondial par le flux d'informations qu'ils reçoivent sur leur smartphone que les enjeux locaux.



Las et isolé, Xavier décide, au moment de la retraite de son associé, de se retirer de l'organisation en collectif et de se tourner vers la deuxième option.

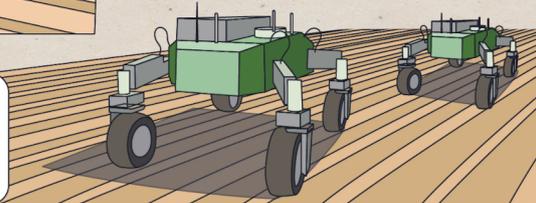
En 2050



Le territoire s'est transformé. 8 000 ha de céréales ont modifié le paysage.

Il n'y a plus d'élevage et la biodiversité s'est réduite comme peau de chagrin.

L'industrialisation et la financiarisation de l'agriculture ont provoqué davantage de robotisation et la précarisation des emplois au sein des exploitations.



La ferme de Xavier a été rachetée par un fonds de pension international.

Il habite encore dans la Loire avec sa femme, dans un paysage qu'il ne reconnaît plus.



Les enfants de Xavier sont partis travailler ailleurs.

\*Voir le glossaire pour les définitions.

# Scénario idéal

En route vers le paradis pour Christine !

De nos jours



Christine est maraîchère. Elle a 35 ans, est mariée et a 2 enfants. Elle possède une ferme de 3 ha dans laquelle elle produit des courges, des tomates et des fraises en agriculture biologique.



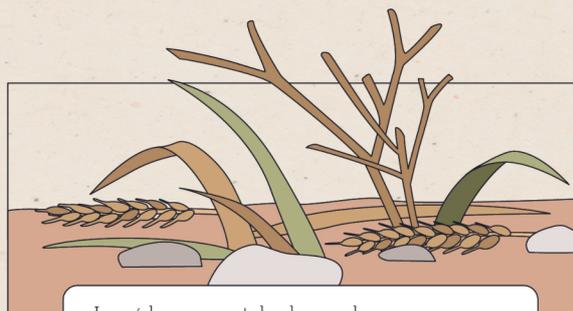
L'énergie qu'elle déploie au quotidien provoque de l'isolement et de la fatigue.



Un village dans la Drôme.



Elle n'a pas de salarié. Elle vend ses fruits et légumes en circuit court, sur les marchés locaux.



Les sécheresses sont de plus en plus fréquentes avec le changement climatique. Le manque d'eau menace les exploitations agricoles.



Toutes les semaines, Christine rencontre sur le marché d'autres producteurs locaux avec qui elle peut discuter des problématiques auxquelles elle doit faire face.



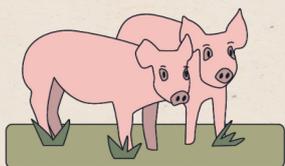
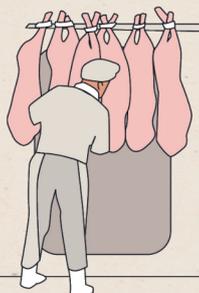
Elle fait ainsi la connaissance de Jean, un éleveur bovin qui lui parle du Projet alimentaire territorial (PAT\*), porté par la collectivité locale.

# Scénario idéal

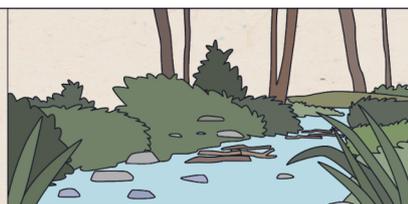
Ce dernier rassemble une grande variété d'acteurs : des consommateurs-citoyens, des agriculteurs, le gestionnaire de la supérette du coin, les professionnels de la restauration collective, etc.



Le PAT prend de l'ampleur avec le soutien du territoire. Avec d'autres agriculteurs, Christine décide de créer un GIEE\* où l'on retrouve des viticulteurs, des arboriculteurs, des éleveurs, d'autres maraichers, etc. Ensemble, ils prennent conscience qu'ils peuvent nourrir tous les habitants du territoire.



Ils construisent une véritable filière locale. Ils mutualisent leur personnel et développent des actions, comme la massification de l'agroécologie, pour protéger la ressource en eau.



Une légumerie tourne à plein régime pour transformer les fruits et légumes sur place. Les producteurs locaux fournissent la restauration collective.

en 2050

Une nouvelle phase de décentralisation est engagée. Elle aboutit à une planification écologique territorialisée. Grâce à un dispositif d'indemnisation des heures passées par les paysans dans les projets locaux, Christine peut consacrer davantage de temps aux programmes d'action collectifs qui sont initiés.

VILLAGE ENGAGÉ DANS UN PAT

Chaque intercommunalité a dorénavant un PAT, co-porté avec les habitants et les agriculteurs. Des réseaux régionaux de coordination se sont fédérés au niveau national et à l'échelle européenne.



Christine a pu bénéficier de la retraite à 55 ans. Elle est fière de transmettre ses valeurs et sa ferme à ses enfants.

Christine a essayé dans d'autres territoires le modèle qu'elle a pu expérimenter. Elle s'est présentée aux élections locales et est devenue élue au sein de sa communauté de communes. Une belle opportunité pour continuer à promouvoir les pratiques de l'agroécologie en collectif !



\*Voir le glossaire pour les définitions.

# A retenir

## Clés de succès pour une agroécologie territoriale accessible en 2050



### FAVORISER L'ANCRAGE LOCAL DES PRATIQUES

#### Gestion territoriale des ressources et implication dans la vie locale



Favoriser l'entraide entre pairs sur un même territoire



Faire le lien entre collectifs citoyens et collectifs d'agriculteurs



Promouvoir l'initiative territoriale



Relocaliser la production



Développer l'essaimage des bonnes pratiques entre territoires

### RENFORCER LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT

#### Orientation des pratiques vers la transition écologique et prévention des risques



Favoriser la prise en compte de la biodiversité chez les agriculteurs



Adapter la production aux besoins



Lancer, suivre et évaluer la planification écologique



Déspecialiser les exploitations agricoles



Sensibiliser aux effets de l'industrialisation

# A retenir

## SOUTENIR LE DÉVELOPPEMENT

### Recherche d'équilibre financier et de rentabilité



Favoriser l'expérimentation par des sites pilotes



Structurer davantage les circuits courts



Réorienter les aides publiques au niveau local



Soutenir le financement des emplois plutôt que des outils



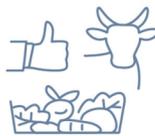
Massifier les dispositifs de rémunération pour services environnementaux

## VALORISER LES EFFORTS DE LA PROFESSION

### Organisation du changement d'échelle



Informier les citoyens sur les liens entre agriculture et biodiversité



Redonner de l'attractivité aux métiers agricoles

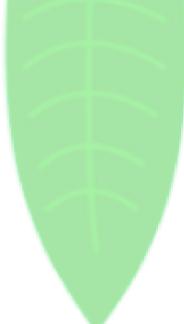


Sensibiliser aux enjeux de l'alimentation durable



Faire connaître les pratiques des agriculteurs pionniers

# Glossaire



**ADAR** : Association pour le développement agricole et rural  
**ADDEAR** : Association Départementale pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural  
**APNE** : Association de Protection de la Nature et de l'Environnement  
**AuRA** : Auvergne - Rhône Alpes  
**CASDAR** : Compte d'affectation spéciale développement agricole et rural  
**CIVAM** : Centres d'initiatives pour valoriser l'agriculture et le milieu rural  
**CPIE** : Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement  
**CUMA** : Coopérative d'utilisation de matériel agricole  
**DDTM** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer  
**DRAAF** : Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
**DEPHY** : Dispositif d'Expérimentation pour réduire les produits Phytosanitaires  
**ECLAT** : Expérimenter avec des collectifs locaux une agroécologie territoriale  
**EPCI** : Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
**EPLEFPA** : Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole  
**EPTB** : Etablissements Publics Territoriaux de Bassin  
**FADEAR** : Fédération Associative pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural  
**GAB** : Groupement des Agriculteurs Biologiques  
**GAEC** : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun  
**GDA** : Groupe de Développement Agricole  
**GEDA** : Groupe d'Etude et de Développement Agricole  
**GIEE** : Groupement d'Intérêt Économique et Environnemental  
**GRAPEA** : Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Économe et Autonome  
**LPO** : Ligue de Protection des Oiseaux  
**MAEC** : Mesure Agro-Environnementale et Climatique  
**MAET** : Mesures Agro-Environnementales Territorialisées  
**ONVAR** : Organismes Nationaux à Vocation Agricole Et Rurale  
**PAT** : Projet alimentaire territorial  
**PAC** : Politique Agricole Commune  
**PNR** : Parc Naturel Régional  
**PSE** : Paiements pour Services Environnementaux  
**RID** : Recherche Innovation et Développement  
**SAU** : Surface Agricole Utile  
**SEM** : Société d'économie mixte  
**SFP** : Surface Fourragère Principale  
**SMART** : Specific, Measurable, Achievable, Relevant and Time-bound  
**UDASA** : Union Départementale des Associations Syndicales Autorisées



Ce récit collectif a été réalisé en particulier dans le cadre d'un séminaire animé par Les Petites Rivières avec les partenaires et sites pilotes du projet ECLAT, lauréat à l'appel à projet "Mobilisation collective pour le développement rural" (MCDR) du Réseau Rural Français.

Nous remercions ces contributeurs ainsi que les différentes personnes contactées ayant apporté des témoignages dans cette publication.

Rédacteurs : Marie-Laure Bailly, FNCUMA - Lore Blondel, Réseau CIVAM - Adrien Boulet, TRAME - Elsa Ebrard, TRAME - Agnès Le Foulgoc, FNCUMA - Laëtitia Léger, FNCUMA - Yasmina Lemoine, TRAME - Lionel Magnin, FRCIVAM

Illustrateur BD et infographie : Romain Marty

Maquettage : Mathilde Thonon, Elsa Ebrard

Photographie : Participants au projet ECLAT et Mathilde Thonon